



Organe subsidiaire de mise en œuvre

Quarante et unième session

Lima, 1^{er}-8 décembre 2014

Point 21 de l'ordre du jour

Clôture et rapport de la session

**Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
sur les travaux de sa quarante et unième session**

Rapporteuse: M^{me} Mabafokeng F. Mahahabisa (Lesotho)

Table des matières

(à compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La quarante et unième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) s'est tenue parallèlement à la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques de Lima (Pérou), du 1^{er} au 8 décembre 2014.

2. Le Président du SBI, M. Amena Yauvoli (Fidji), a ouvert la session le lundi 1^{er} décembre et a souhaité la bienvenue à toutes les Parties et à tous les observateurs. Il a également salué M. Ilhomjon Rajabov (Tadjikistan) en sa qualité de Vice-Président du SBI et M^{me} Mabafokeng F. Mahahabisa (Lesotho) en sa qualité de Rapporteuse de cet organe.

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{ère} séance, le 1^{er} décembre, le SBI a examiné une note de la Secrétaire exécutive contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/SBI/2014/9).

4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit, le point 4 a) étant laissé en suspens, étant entendu que la question de la composition du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, renvoyée au SBI par la Conférence des Parties, serait examinée au titre du point 20 de l'ordre du jour («Questions diverses»):

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session;
 - c) Session du groupe de travail chargé de l'évaluation multilatérale dans le cadre du processus d'évaluation et d'examen au niveau international;
 - d) Élection des membres du Bureau autres que le Président.
3. Notification et examen concernant les Parties visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) État de la situation concernant la présentation et l'examen des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Compilation-synthèse des sixièmes communications nationales et des premiers rapports biennaux des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Compilation-synthèse des informations supplémentaires figurant dans les sixièmes communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention qui sont également parties au Protocole de Kyoto;
 - d) Révision des «Directives pour l'établissement des communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention, deuxième partie: directives FCCC pour l'établissement des communications nationales»;
 - e) Rapport sur les données présentées dans les inventaires nationaux de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention pour la période 1990-2012;
 - f) Rapport annuel de compilation et de comptabilisation pour les Parties visées à l'annexe B au titre du Protocole de Kyoto pour 2014.
4. Notification par les Parties non visées à l'annexe I de la Convention:
 - a) Informations contenues dans les communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - b) Travaux du Groupe consultatif d'experts des communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
 - c) Fourniture d'un appui financier et technique.
5. Programme de travail visant à mieux comprendre la diversité des mesures d'atténuation appropriées au niveau national.

6. Questions relatives aux mécanismes prévus par le Protocole de Kyoto:
 - a) Examen des modalités et procédures d'application du mécanisme pour un développement propre;
 - b) Examen des lignes directrices pour l'application conjointe;
 - c) Modalités visant à accélérer la délivrance, le transfert et l'acquisition continus d'unités de réduction des émissions au titre de l'application conjointe;
 - d) Procédures, mécanismes et dispositions institutionnelles à prévoir pour les recours concernant les décisions du Conseil exécutif du mécanisme pour un développement propre;
 - e) Rapport de l'administrateur du relevé international des transactions mis en place au titre du Protocole de Kyoto.
7. Questions relatives aux pays les moins avancés.
8. Rapport du Comité de l'adaptation.
9. Plans nationaux d'adaptation
10. Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques.
11. Questions relatives au financement:
 - a) Deuxième examen du Fonds pour l'adaptation;
 - b) Nouvelles directives à l'intention du Fonds pour les pays les moins avancés.
12. Mise au point et transfert de technologies et mise en place du Mécanisme technologique:
 - a) Rapport annuel commun du Comité exécutif de la technologie et du Centre et du Réseau des technologies climatiques;
 - b) Programme stratégique de Poznan sur le transfert de technologies.
13. Renforcement des capacités:
 - a) Renforcement des capacités au titre de la Convention;
 - b) Renforcement des capacités au titre du Protocole de Kyoto.
14. Impact des mesures de riposte mises en œuvre:
 - a) Forum et programme de travail;
 - b) Questions relatives au paragraphe 14 de l'article 3 du Protocole de Kyoto;
 - c) Progrès accomplis dans l'application de la décision 1/CP.10.
15. Examen de la période 2013-2015.
16. Égalité des sexes dans le contexte des changements climatiques.
17. Dispositions à prendre en vue des réunions intergouvernementales.
18. Questions administratives, financières et institutionnelles:
 - a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2012-2013;

- b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2014-2015.
- 19. Rapports sur d'autres activités:
 - a) Rapport sur la réunion d'experts consacrée à la création d'un pôle d'information permettant de publier des informations sur les résultats des activités mentionnées au paragraphe 70 de la décision 1/CP.16 et les paiements correspondants axés sur les résultats;
 - b) Rapport succinct sur le deuxième dialogue sur l'article 6 de la Convention.
- 20. Questions diverses.
- 21. Clôture et rapport de la session.

III. Rapports sur les points 2 b) à 20 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Clôture et rapport de la session

(Point 21 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx décembre 2014, le SBI a examiné le projet de rapport sur les travaux de sa quarante et unième session (FCCC/SBI/2014/L.25). À la même séance, sur proposition du Président, le SBI a autorisé la Rapporteuse à achever l'établissement du rapport de la session, avec le concours du secrétariat et suivant les indications du Président.
